



## Conseils techniques, assistance et expertise en cas de dégât, faute de construction ou médiation

Vous avez des problèmes de défauts de construction et vous aimeriez en savoir plus sur les causes de ces dommages et comment les résoudre ? Ou avez-vous été désigné comme expert juridique dans le cadre d'une procédure judiciaire ? Souhaitez-vous l'assistance d'un expert technique pour vous aider à rédiger le rapport ?

### Your tailor-made solution

Dans le cas de constructions endommagées, Vincotte vous propose plusieurs solutions.

- Contrôles visuels
- Tests et mesures
- Expertise juridique

Dans le cas de dommages de construction, nos experts procèdent à des contrôles visuels. Les dommages peuvent être des :

- Fuites, infiltrations, humidité,
- Craquelures, fentes, affaissements, dégradations,
- Corrosion, vieillissement, dépréciation,
- Etc.

Lorsque les plans sont disponibles et mis à disposition de nos experts, des tests et mesures peuvent être effectués dans le but d'analyser les potentiels problèmes. Ils peuvent ainsi détecter les anomalies et proposer des solutions nécessaires. Dans le cas de litiges dus à des défauts ou dommages de construction, les partis lésés peuvent engager une procédure judiciaire et désigner un expert juridique. Ce dernier peut avoir besoin d'un rapport d'expert technique d'un organisme indépendant. C'est ici que Vincotte intervient dans sa qualité d'expert indépendant.

### Your result

#### Please note

Grâce à ce service, vous avez accès à des conseils techniques formulés dans un rapport. Sur la base de ce rapport, vous pouvez apporter des réparations aux défauts de manière à ce que la structure puisse être remise en service en toute sécurité. Egalement, dans le cadre de litiges de construction, ce rapport peut supporter l'expert juridique dans ses démarches.

### In which situation?

#### Législation Arrêtés royaux

- RGPT et Code du bien-être au travail
- RGIE
- Règlements régionaux et municipaux

#### Règles et normes

- Normes belges et européennes, y compris les normes de la série NBN EN 1990 à 1999 inclus (Eurocodes) et de la série NBN B
- Spécifications techniques (STS)
- Notes d'information technique WTCB, OCW et ATG

- Règlements techniques ETAG et PTV
- Caractéristiques techniques spécifiques